La diffusion de l'enseignement mutuel girardien en Suisse : des déclinaisons pédagogiques transcantonales pour forger un "écolier-citoyen" moraliste?

Autor(en): **Brühwiler, Ingrid / Fontaine, Alexandre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **24 (2017)**

Heft 1: **Verfassung, Bürgerschaft und Schule = Constitution, citoyenneté et école**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-685855

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La diffusion de l'enseignement mutuel girardien en Suisse

Des déclinaisons pédagogiques transcantonales pour forger un «écolier-citoyen» moralisé?

Ingrid Brühwiler, Alexandre Fontaine

Au 19e siècle, les pays européens subissent, pour diverses raisons, une forte augmentation du nombre d'élèves. La Suisse ne fait pas exception à cette tendance et ses autorités scolaires, politiques et philanthropiques sont amenées à réfléchir à une certaine optimisation de l'éducation des masses. C'est dans ce contexte particulier que l'idée d'une «éducation nationale» des citoyens par l'école publique émerge, d'autant qu'elle fut une des principales réformes entreprises sous la République helvétique (1798–1803).

Dès le début du long siècle, la systématisation des interactions dans les salles de classe est considérée comme un facteur-clé de l'efficience des résultats éducatifs.[1] Au-delà d'une multitude d'essais plus ou moins utopiques et inachevés, trois alternatives principales se développent en de multiples déclinaisons qui sont discutées sur le Vieux Continent, mais aussi en Amérique et dans d'autres parties du monde: la méthode simultanée (tous les élèves reçoivent ensemble le cours donné par la maîtresse ou le maître), l'enseignement mutuel ainsi que différentes méthodes éclectiques ou mixtes.[2] La variante personnalisée du Père Grégoire Girard (1765–1850), plus connue sous l'assertion «enseignement mutuel mixte», appartient à cette troisième catégorie, puisqu'elle convient autant à des apprentissages mécaniques comme l'épellation, confiée aux élèves les plus avancés, alors qu'elle accorde une place centrale au maître pour ce qui est de l'instruction religieuse.[3] Durant cette première période de massification de l'instruction des enfants que l'on souhaite transformer en «écoliers-citoyens» moralisés, qui s'étend globalement entre 1790 et 1850, l'enseignement mutuel apparaît comme un système idéal. Cette réussite pédagogique s'explique par le fait que des élèves sont utilisés comme des régents suppléants, appelés moniteurs, et enseignent aux autres enfants rassemblés en petits groupes en regard de leur niveau.

A la suite de l'expérience de Girard à Fribourg, la méthode s'exporte à Berne, Zurich, en Argovie, dans le Jura, dans le Piémont et même en Asie. Elle est plébiscitée par les autorités politiques et religieuses fribourgeoises et officiellement adoptée dans le canton en 1819,[4] alors qu'elle est interdite quatre ans plus tard par les mêmes protagonistes.[5] C'est toutefois en cette même année 1823 que

l'enseignement mutuel mixte girardien est promu à Soleure.[6] Ainsi, on remarque que des décisions législatives organisent, favorisent ou provoquent la chute du mutualisme dans une Suisse scolaire organisée cantonalement. Non seulement la mise en œuvre de l'enseignement mutuel en Suisse se développe par l'envoi de missions pédagogiques transcantonales, mais elle est régie selon des temporalités distinctes. Ces doubles phénomènes s'avèrent particulièrement intéressants en termes d'emprunts et de réinterprétations des savoirs scolaires.

Quelles sont les raisons qui expliquent la diffusion rapide du mutualisme, tant à l'échelle mondiale qu'en Suisse? Qui se charge de son transfert au niveau cantonal et quels sont les vecteurs qui en guident la translation? Pour répondre à ces questionnements, nous allons interroger certaines déclinaisons des *Girardines* en Suisse. Il s'agira d'analyser les modalités de diffusion du «modèle girardien», en s'appuyant sur les expériences réalisées dans les cantons catholiques de Fribourg et de Soleure ainsi que dans les cantons réformés de Vaud et de Neuchâtel.[7] Une des principales visées sera de questionner ces circulations transcantonales en termes de transferts,[8] c'est-à-dire au travers de phénomènes d'absorptions, afin d'éclairer le travail de médiation des «passeurs». Nous nous intéresserons également au processus éthique de construction d'un «écolier-citoyen» – idée phare présente chez Girard et ses contemporains – en relation avec la diffusion de l'enseignement mutuel en Suisse.

De Madras vers la Suisse, l'enseignement mutuel personnalisé «à la Girard»

L'exemple du mutualisme s'avère particulièrement approprié pour illustrer les modalités d'un transfert éducationnel qui fut tant transnational que transcantonal. Le concept du *self-tuition,* peu coûteux, est développé dès 1789 à Madras par le prêtre écossais Andrew Bell (1753–1832),[9] puis dans les écoles londoniennes par Joseph Lancaster (1778–1838) qui parcourt d'ailleurs personnellement les Etats-Unis pour essaimer sa méthode. Celle-ci rencontre un succès retentissant et, dès 1819, est pratiquée dans des écoles des cinq continents.

Pour des raisons politiques – il s'agit de restreindre la mainmise des frères des écoles chrétiennes sur la chose scolaire – un groupe de philanthropes libéraux français, regroupés autour de l'agronome Charles Philibert de Lasteyrie, s'en va étudier le *self-tuition* à Londres. Afin de dissimuler l'emprunt fait à l'Angleterre, le système est rebaptisé «enseignement mutuel». Grâce à la circulation des revues savantes, ainsi qu'à quelques éducateurs qui traversent le Rhône, le mutualisme se diffuse de France vers la Suisse. Girard découvre les innovations de Bell dans l'ouvrage de Lasteyrie intitulé *Nouveau système d'éducation pour*

les écoles primaires publié en 1815. Il l'adapte toutefois aux besoins de ses écoliers fribourgeois et aboutit à un rééquilibrage entre des tâches confiées aux moniteurs et d'autres réservées au maître.[10] En d'autres termes, la déclinaison du cordelier diffère des procédés Bell-Lancaster en ce qu'elle est moins mécanique et essentiellement guidée par l'idée de «fraternité» entre les élèves provenant de milieux sociaux hétérogènes.[11]

Différents arguments sont avancés par le moine pédagogue en faveur de l'introduction de l'enseignement mutuel. Par exemple, il souligne que cette méthode est économique et permet l'éducation d'une grande quantité d'élèves.[12] Notons que l'argument économique est également invoqué en regard des enseignants, puisque certains salaires professoraux peuvent être économisés grâce aux moniteurs.[13] Girard s'engage dans un travail de propagande et concentre ses attentions sur les améliorations apportées aux écoles qui ont officialisé cette approche.[14] Ainsi n'hésite-t-il pas à appeler de ses vœux que «chacun dans sa sphère d'activité contribue à propager la méthode d'enseignement mutuel, et je crois que ce sera servir en même temps Dieu et la Patrie».[15] Dans les *Discours du Préfet aux magistrats sur l'enseignement mutuel,* Girard énumère les grands avantages du mutualisme et note qu'au travers de ce type d'enseignement, l'enfant est actif, stimulé par la réflexion. Il complète également sa pensée au sujet du rôle des moniteurs et souligne la fonction éminemment sociale du mutualisme: «L'homme, au reste, est né pour la société: il a reçu, il doit rendre; on l'a instruit, il doit instruire à son tour, ne serait-ce qu'en qualité de père de famille dans la plus obscure chaumière.»[16] Enfin, le cordelier s'attache à exposer l'influence morale décisive que cet enseignement a sur l'éducation de la jeunesse: «L'utilité morale de ce moyen opportun se montre sous tous les rapports. Il donne à l'enfant l'habitude du travail, en répandant des charmes sur ses études. Au lieu de le plier momentanément par la force, il l'amène au sentiment de l'ordre et à la soumission. Il lui apprend à commander en homme, et, au surplus, il le place à l'école de la charité qui aime mieux à donner qu'à recevoir, il présente donc à l'éducation morale une ressource infiniment précieuse.»[17] Girard rappelle par ailleurs, dans la préface de son livre de lecture pour les élèves du cours préparatoire, que c'est par la lecture morale que l'on forme la vertu et que l'on place de bonnes pensées et de bons sentiments dans le cœur des enfants.[18] Si l'on s'attarde sur les textes présents dans cet ouvrage, on remarque que la religion et l'instruction morale sont omniprésentes.

On le sait, le Père Girard est l'auteur d'un nombre substantiel de manuels scolaires. Dans sa fameuse *Explication du plan de Fribourg* de 1827, il s'adresse directement aux professeurs en leur indiquant que ce livre ne sert pas seulement à l'enseignement de la géographie, mais doit également mener les enfants à une meilleure compréhension de la société, à l'amour de la patrie

ainsi qu'à une certaine fierté nationale.[19] On se trouve ici en face du fondement de la sociologie politique girardienne. Le savant fribourgeois distingue trois formes de «citoyenneté»: celle de la ville, celle du canton auxquelles il ajoute la Suisse qui occupe une tierce dimension. Toutes les trois sont désignées par le mot «patrie». On l'a déjà dit, l'éducation morale est très importante pour le cordelier, mais n'est pas l'apanage de la seule religion et peut se réaliser au travers de l'enseignement mutuel, particulièrement propice à l'éducation citoyenne des enfants par diverses lectures ou chansons à caractères patriotiques, sinon moraux. Il apparaît clairement, lorsque l'on étudie les matériaux didactiques de Girard, que le citoyen idéal est plutôt investi dans les sphères locale et régionale qu'il se doit de servir, la nation restant une échelle plus éloignée. La patrie inclut tout de même la localité, le canton et la nation, et c'est pourquoi Girard utilise très souvent la métaphore de la famille élargie qui symbolise l'agrandissement graduel de la communauté. L'école publique se charge d'être l'éducatrice des citoyens moraux et vertueux pour la société, rôle assumé autant par l'Etat que par l'Eglise.[20] En ce sens, cette approche devait «moins faire triompher l'idéologie du droit à l'éducation que de répondre à un double besoin économique et social».[21] L'expertise apportée par Girard, qui ne cesse de souligner les avantages économiques, pédagogiques et moraux de cette méthode et, en filigrane, ses apports sociaux, va être largement débattue dans toute l'Europe. Son expérience concluante va hâter la diffusion du mutualisme en Suisse, dont l'absorption s'opère via différents vecteurs.

Acteurs et vecteurs de diffusion de l'enseignement mutuel en Suisse

Il existe divers acteurs individuels et institutionnels qui ont facilité la diffusion de l'enseignement mutuel dans les cantons étudiés. On remarquera que, très souvent, son application est le fait de particuliers, qu'ils soient pédagogues ou philanthropes. Les institutrices et les instituteurs ont également joué un rôle important dans sa diffusion transcantonale. Ainsi, des régents du Jura viennent à Fribourg étudier l'enseignement mutuel mixte durant plusieurs semaines en décembre 1816, puis des enseignants de la ville de Berne (février 1819), d'Argovie (avril 1820) et de Zurich (mai 1820) prennent leurs quartiers sur les bords de la Sarine. A la suite de ces expériences, ce sont toutefois, et dans tous les cantons, les autorités scolaires qui se chargent de légiférer mais également d'opérer certaines réinterprétations afin de greffer la méthode dans un environnement local, en adéquation avec les pratiques politiques, économiques, religieuses et culturelles du cru.

Le système élaboré par Girard est étudié de près dans les diverses enquêtes cantonales qui cherchent à l'officialiser, et ce dès la mise en œuvre concrète de quatre classes mutuelles dirigée par Girard à Fribourg dans les premiers mois de 1816.[22] Ces innovations girardiennes sont suivies à Lausanne par l'introduction de la méthode par Frédéric-César de La Harpe: ainsi s'ouvre en juillet 1816, à la Madeleine, la première école d'enseignement mutuel du canton de Vaud.[23] Pas moins de 40 écoles l'instituent dans les années 1829–1830 et une centaine l'utilisent pour certaines parties du programme, non sans l'approbation du Conseil académique vaudois qui l'accorde à toutes les communes qui souhaitent établir de telles écoles.[24] Neuchâtel suit le mouvement en octobre 1816 grâce à l'engagement particulièrement zélé de l'instituteur Louis Perrot.[25] La ville de Soleure ouvre sa propre école mutuelle en 1819, dirigée par le père franciscain Bonaventura Zweili qui se donne pour dessein de copier les écoles fribourgeoises de Girard.[26]

Il est clair que ces ouvertures successives à Fribourg, Lausanne, Neuchâtel et Soleure ont donné lieu à des circulations transcantonales, sinon à des transferts de savoirs entre ces frontières linguistiques et confessionnelles. Plusieurs lettres échangées entre Perrot et le Père Girard soulignent ces interactions et exposent des réflexions communes qui ont abouti à la matérialisation didactique des fameux tableaux d'intuition, constitués dorénavant d'éléments iconographiques spécifiques à la Suisse romande.[27] Les réseaux se construisent rapidement: Perrot visite Girard à Fribourg et rencontre à Genève le pédagogue François Marc Louis Naville, le divulgateur des préceptes girardiens dans le canton de Genève.[28]

Dans le cas de Soleure, les structures ecclésiastiques ont facilité les échanges avec Fribourg, Zweili étant, tout comme Girard, un franciscain. Ce n'est qu'en 1823 que l'enseignement mutuel sera légitimé par l'Etat laïc soleurois – c'est-à-dire par les autorités cantonales – mais il est important de notifier qu'au départ, le transfert de savoirs entre Soleure et Fribourg n'est concrétisé que grâce aux relations ecclésiastiques des deux moines. De plus, les autorités scolaires ou les pédagogues de chaque canton procèdent à des ajustements de la méthode développée par Girard ou par d'autres éducateurs suisses ou étrangers. A Soleure, le pasteur Dänzler profite de ses cours de formation des maîtres lors desquels une partie de l'enseignement promulgué se fait selon les principes de l'enseignement mutuel, permettant ainsi aux régents de s'approprier les préceptes mutualistes.

Contextes religieux et réinterprétations locales

Nous l'avons vu, chez Girard, la méthode mutuelle sert avant tout à l'éducation chrétienne, patriotique et sociale du citoyen. Toutefois, le pasteur et pédagogue vaudois Louis Burnier propose un argument qui va au-delà d'un emploi du mutualisme pour le seul christianisme, en affirmant que «la méthode qui nous occupe, ne portant point sur le fond de l'enseignement, peut être utile dans la capitale de Perse, aussi bien que dans celle de la France et dans celle de l'Angleterre. Par son moyen l'on enseignera tout aussi bien l'islamisme que la Religion Chrétienne; aussi bien les dogmes du Catholicisme que ceux de la Réforme. Il suffira de placer dans les écoles d'Ispahan d'autres tableaux que ceux de Paris ou de Londres [...].»[29] Pour Burnier, ce procédé peut être utilisé dans chaque partie du monde et surtout au sein de n'importe quelle religion. Encore s'agit-il d'apporter certaines adaptations. La question de la religion, centrale dans l'histoire du mutualisme en Suisse mais également bien au-delà des frontières nationales, serait donc une question d'adaptation. Dans ce cas, de quelle nature furent celles mises en œuvre en Suisse?

En 1823, Burnier publie un petit opuscule intitulé *De la méthode d'enseignement mutuel dans ses rapports avec l'enseignement de la religion,* dans lequel il approfondit différents aspects relatifs à la relation entre mutualisme et religion, et énumère les arguments plaidant pour son introduction dans le canton de Vaud. Il commence sa présentation avec les arguments qui ont été le moins critiqués, à savoir ceux de la musique sacrée: «Il est démontré que l'on peut apprendre par l'enseignement mutuel, non seulement la musique si simple de nos Psaumes, mais encore la musique savante avec toutes ses difficultés. L'on connoît les tableaux de Mr Wilhem, et il sera facile de les modifier à l'usage de nos écoles. Les enfans apprendront par moniteurs à chanter la gamme, les tierces, les quartes, etc., [...].» Dans un premier temps et comme l'avaient préconisé Girard et Perrot, il s'agit de donner une version locale ou régionale aux tableaux façonnés dans un autre environnement culturel. Ensuite, il fait savoir que si les enfants prient mal, ce n'est nullement de la faute de la méthode, mais bien plutôt de celle des maîtres qui ne savent pas l'enseigner, d'où un recentrage de l'instruction des régents vaudois.[30] Le troisième argument concerne la lecture de la Bible. Burnier expose qu'il n'est pas possible d'utiliser tels quels les tableaux de Paris, mais qu'il s'agit de modifier les contenus moraux afin qu'ils correspondent aux attentes vaudoises, sinon romandes.[31] Il suggère donc, de nouveau, des adaptations susceptibles de se greffer parfaitement sur les mœurs locales. Le quatrième argument concerne le catéchisme et Burnier souligne que celui-ci devrait moins être appris par cœur. Parce que le mutualisme permet un apprentissage rapide de la lecture, le catéchisme pourrait être enseigné plus tôt et, dans ce sens, être mieux appré-

hendé et compris par les enfants: «Enfin, ce que l'on feroit pour l'explication du catéchisme, on pourroit le faire aussi pour celle du Nouveau Testament et des tableaux de lecture courante. Il y auroit dans les écoles des manuels renfermant les questions que les moniteurs devroient adresser aux enfans après la lecture, pour s'assurer qu'ils ont été attentifs, et qu'ils ont compris ce qu'ils ont lu. Cela se pratique de cette manière à Genève, et à Londres dans les écoles fondées selon les principes du Docteur Bell.»[32]

Le fait que le contexte local soit d'une importance décisive transparaît aussi dans l'exemple fribourgeois: on l'a dit, cette méthode a été officiellement introduite puis interdite à partir du même endroit. Son introduction n'a pas été sans controverse. Une fraction du clergé s'est opposée à l'œuvre du Père Girard, au développement de ses principes philosophiques; le renouveau scolaire provoqué par ce cordelier déplaisait et c'est pourquoi le décret du 9 juin 1818 sur les fonctions du Conseil d'éducation soulevèrent une vive réprobation chez ceux qui redoutaient la sécularisation des écoles et du collège en particulier. Les débats au Grand Conseil se cristallisèrent sur la question du rappel des jésuites. La majorité du Grand Conseil y fut favorable et le rappel fut voté, sonnant le glas de l'expérience Girard.[33] Pierre-Tobie Yenni, évêque ultramontain de Fribourg, Lausanne et Genève,[34] adopta pour sa part une position catégorique en faveur du mutualisme girardien dans une lettre de 1817, alors que, quelques années plus tard, il décrit cette même méthode comme dangereuse pour la morale et la religion et exige son retrait.[35] La position de personnalités ecclésiastiques comme celle de l'évêque Yenni s'avère particulièrement intéressante, car celles-ci ne dirigeaient pas leurs attaques contre une autre confession, mais se heurtaient à un problème essentiellement intracatholique. Tant les opposants que les partisans du mutualisme ont souligné l'importance de l'instruction morale et éthique. Toutefois, les opposants ont continuellement affirmé que l'enseignement mutuel mixte décliné par Girard ne permettait pas de l'enseigner convenablement. Ce qui est frappant, c'est que la grande partie des chantres du mutualisme en Suisse ont vécu des expériences similaires, le scénario de l'appui inconditionnel, puis du rejet par les mêmes autorités politiques ou religieuses se répétant inlassablement. Que ce soit le Père Brandenberg à Zoug, le pédagogue Stefano Franscini au Tessin, Girard à Fribourg, Zweili à Soleure ou les chanoines de l'Institut Rausis de Martigny, tous ont vu leur projet voler en éclats malgré des succès substantiels.[36] C'est que les griefs s'échafaudent peu à peu: méfiance de ce qui vient de l'étranger, crainte des idées nouvelles, risque d'une mainmise de l'école sur la jeunesse, emploi d'une méthode s'écartant de la tradition fondée sur la religion, proposant des matières arbitraires, confiant le chant des Psaumes et la récitation du catéchisme à de jeunes moniteurs inexpérimentés, ce qui s'avère inexact puisque Girard réservait au maître l'enseignement de la religion.[37]

En ce qui concerne les rapports entre l'enseignement mutuel mixte et le concept de citoyenneté, la formation du citoyen chrétien demeurait le but ultime de l'école et chaque canton prenait des décisions quant à ses méthodes en fonction de contingences et de croyances politiques et religieuses locales. Dans ce sens, il s'agit de minimiser l'impact des frontières cantonales dans l'élaboration des systèmes scolaires helvétiques, tant les savoirs et les pratiques comme le mutualisme se façonnent de manière collective, mais sont réinterprétés localement, faisant croire à un particularisme cantonal qui n'est que de façade.[38] Les idéaux éducatifs contenus dans les écoles suisses au 19e siècle étaient sous-tendus par l'instruction de citoyens vertueux et chrétiens, formés par l'école et devant ensuite occuper des fonctions adéquates afin d'intégrer la place qui leur revenait dans la communauté ecclésiastique ou laïque, que ce soit dans le canton ou la nation.[39] Pour autant, et au-delà des investigations progressistes menées par les patriotes libéraux comme Girard, il faut mentionner que l'expérience mutualiste coïncide avec la période de la Restauration qui, sans vouloir ou pouvoir rétablir l'Ancien Régime, n'en véhicula pas moins une idée très peu démocratique du citoyen.

Notes

1 Marcelo Caruso, «Classroom Struggle: Organizing Elementary Teaching in the 19th Century», in Marcelo Caruso, *Classroom Struggle. Organizing Elementary School Teaching in the 19th Century, Francfort-sur-le-Main* 2015, 9–40; Alain Bataille, Michel Cordillot, *Former les hommes et les citoyens*, Paris 2010.

2 Marcelo Caruso (voir note 1), 9–37, ici 19.

3 Ibid., 24.

4 Arrêté du 30 juin 1819 sur l'organisation des écoles rurales dans le canton de Fribourg, in *Bulletin officiel des lois, décrets, arrêtés, règlements et autres actes du gouvernement de la Ville et République de Fribourg,* 1818, 1819, 1820 et 1821, Fribourg, 102–116.

5 *Bulletin officiel des lois, décrets, arrêtés, règlements et autres actes du gouvernement du Canton de Fribourg,* décret du 4. 7. 1823.

6 Carlo Jenzer, Susanne Jenzer, *Lehrer werden einst und jetzt. 200 Jahre solothurnische Lehrerbildung. 150 Jahre Lehrerseminar,* Granges 1984, 68.

7 Pour Fribourg: Alexandre Fontaine, *Aux heures suisses de l'école républicaine. Un siècle de transferts culturels et de déclinaisons pédagogiques dans l'espace franco-romand,* Paris 2015, 39; Fritz Oser, Roland Reichenbach (éd.), *Père Grégoire Girard 1765–1850,* Fribourg 2002; pour Vaud: Georges Panchaud, *Ces impossibles réformes scolaires,* Lausanne 1983, 155; pour Neuchâtel: Pierre Bovet, *Ecoles Nouvelles d'Autrefois. Louis Perrot et les débuts de l'enseignement mutuel en Suisse française,* Genève 1938, 7; pour Soleure: Johann Mösch, *Die solothurnische Schule seit 1840. Die solothurnische Schule in den Jahren 1840–1845,* vol. 1, Olten 1945, 95.

8 Michel Espagne, «La notion de transfert culturel», *Revue Sciences / Lettres* 1 (2013), mis en ligne le 1er mai 2012, http://rsl.revues.org/219 (14. 11. 2016); Alexandre Fontaine, Giorgia Masoni, «Circolazioni transnazionali di letture morali nell'Europa del secolo lungo. Una storia di transfert culturali», *Annali di Storia dell'educazione* 23 (2016), 22–39; Danièle Tosato-Rigo, «Une didactique des droits de l'homme? Autour de quelques catéchismes républicains helvétiques», in *Droits de l'homme et constitution moderne. La Suisse au tournant*

des XVIIIe et XIXe siècles. Actes du colloque à l'Université de Fribourg, 18–20 novembre 2010, Genève 2012, 276–295.

9 Andrew Bell, *An Experiment in Education Made at the Male Asylum in Madras,* Londres 1797.

10 Fontaine (voir note 7), 36–44.

11 Louis Sudan, *L'école primaire fribourgeoise sous la Restauration, 1814–1830,* Paris 1934, 52.

12 Louis Burnier, *De la méthode d'enseignement mutuel dans ses rapports avec l'enseignement de la religion,* Lausanne 1823, 12–13; A. R., «Enseignement mutuel», *Le conteur vaudois, Journal de la Suisse romande,* 15. 8. 1903, 33.

13 Maria Popova, *Die Bewegung für Einführung des wechselseitigen Unterrichts in England und in den Volksschulen des Kontinents zu Anfang des XIX. Jahrhunderts,* Zurich 1903, 15.

14 Burnier (voir note 12), 10 s.

15 Ibid., 45.

16 Grégoire Girard, «Discours du Préfet aux magistrats sur l'enseignement mutuel – 1820», in *Société Fribourgeoise d'Education. Le Père Girard, Edition du Centenaire,* vol. III: *Discours de clôture prononcés par le R. P. Grégoire Girard, préfet des écoles de Fribourg 1805–1822,* Fribourg, 1950, 78–87.

17 Ibid., 86.

18 Grégoire Girard, *Abécédaire à l'usage de l'école française de la ville de Fribourg,* Fribourg 1812, 7.

19 Grégoire Girard, *Explication du plan de Fribourg en Suisse, dédiée à la jeunesse de cette ville pour lui servir de première leçon de géographie,* Lucerne 1827.

20 Ingrid Brühwiler, «Contested Citizenship: Public Schooling and Political Changes in the First Half of 19th-Century Switzerland», *Journal of Educational Media, Memory and Society (JEMMS),* (sous presse, février 2017).

21 Panchaud (voir note 7), 156.

22 Fontaine (voir note 7), 10.

23 Panchaud (voir note 7), 155.

24 N. N., «Ecoles primaires, enseignement mutuel», *Revue historique vaudoise* 17/6 (1909), 183–188, ici 184.

25 Bovet (voir note 7), 16.

26 Mösch (voir note 7); Jenzer/Jenzer (voir note 6), 76.

27 Les tableaux d'intuition devaient permettre aux apprenants d'utiliser l'ensemble de leurs sens par l'observation d'images ou d'objets. Ce procédé avait pour but de lutter contre les excès de l'apprentissage par cœur et la passivité intellectuelle.

28 Bovet (voir note 7), 33, 35 f., 47, 66. Voir également Christian Alain Muller, «L'enseignement mutuel à Genève ou l'histoire de l'échec d'une innovation pédagogique en contexte, 1815–1850», *Paedagogica Historica* 41 (2005), 97–119.

29 Burnier (voir note 12), 16.

30 Ibid., 21.

31 Ibid., 28 s.

32 Ibid., 37, 39 s.

33 Bovet (voir note 7).

34 «Yenni lutta contre l'influence des Lumières sur le clergé, en particulier contre Grégoire Girard. En 1815, la nomination de Yenni comme évêque de Lausanne fut considérée comme une victoire de l'ultramontanisme. Fortement soumis à l'influence de son entourage ultra-conservateur, il s'engagea en faveur de réformes ecclésiales.» Victor Conzemius, «Yenni, Pierre Tobie», in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS),* http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10066.php (21. 5. 2013).

35 Popova (voir note 13); Bovet (voir note 7), 82.

36 Pierre-Philippe Bugnard et al., *Un pédagogue à l'origine de l'école actuelle. Le Père Grégoire Girard (1765–1850), textes essentiels et biographie,* Neuchâtel 2016, 209–211.

37 Ibid., 214.
38 Alexandre Fontaine, «Transferts culturels et pédagogie: reconnecter l'histoire de nos systèmes éducatifs à leurs racines métissées», *Didactica Historica* 2 (2016), 63–67.
39 Ingrid Brühwiler, «Lehrerkurse, Lehrmittel und Lehrlings-Meisterverhältnisse. Pädagogik in den ersten Dekaden des 19. Jahrhunderts», in Rebekka Horlacher, Andreas Hofmann-Ocon (éd.), *Pädagogik und pädagogisches Wissen,* Bad Heilbrunn 2016, 55–70.

Zusammenfassung

Die Verbreitung des «enseignement mutuel» von Père Girard in der Schweiz. Verschiedene Arten transkantonaler pädagogischer Ausprägungen, um den moralischen «Schüler-Bürger» zu formen?

In diesem Artikel wird der Verbreitung einer Methode nachgegangen, die auf internationaler Ebene wie auch in der Schweiz während der Restauration auf grosse Resonanz stiess: der wechselseitige Unterricht *(l'enseignement mutuel)* wurde in der Schweiz insbesondere von Père Girard gefördert. Um den Gründen des Erfolgs und den Transfermodalitäten des «girardischen Modells» nachzugehen, werden zwei katholische Kantone (Freiburg und Solothurn) und zwei reformierte Kantone (Waadt und Neuenburg) analysiert. Die Analysen machen deutlich, dass die Bedeutung kantonaler Grenzen differenziert betrachtet werden muss. Obwohl Entscheidungen – beispielsweise ob eine Methode eingeführt oder verboten werden sollte – in den Kompetenzbereich des jeweiligen Kantons gehörten und diese Festlegungen durch verschiedene Kontexte, Überzeugungen und lokalen Eigenheiten geprägt waren, entwickelten sich das Wissen und die Praktiken in Bezug auf den wechselseitigen Unterricht im Kollektiv der verschiedenen Gemeinschaften. Die Untersuchungen der lokalen Anpassungen erlauben den Schluss, dass der kantonale Partikularismus nur Fassade war und darüber hinaus das Ziel der Schule vor allem darin bestand, den christlichen Bürger und die christliche Bürgerin zu formen.

(Übersetzung: Ingrid Brühwiler)